

Cette formalité réalisée gratuitement peut s'effectuer de trois manières :

- ▶ Vous déplacer dans nos locaux (Rodez ou Millau), sur rendez-vous. La formalité sera accomplie directement.
- ▶ Nous adresser un courrier dans lequel vous indiquerez la date d'effet de la cessation d'activité, vos coordonnées téléphoniques et postales, adresse mail, si celles-ci ont changé. Par la suite, l'imprimé de radiation vous sera adressé pour signature.
- ▶ Effectuer la demande de cessation d'activité directement par mail (cfe-rm@cm-aveyron.fr) dans lequel vous nous préciserez la date d'effet de la cessation d'activité, le numéro SIREN de votre entreprise, vos coordonnées téléphoniques et postales, adresse mail, si celles-ci ont changé. Par la suite, l'imprimé de radiation vous sera adressé pour signature.

Si vente, apport, donation ou location gérance du fonds, merci de nous contacter.

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

RODEZ : cfe-rm@cm-aveyron.fr - 05 65 77 56 07 / 07 88 03 92 89 - P.A de Cantaranne - Onet-le-Château
MILLAU : antenne-cma@cm-aveyron.fr - 05 65 60 35 14/06 45 67 02 80 - CCI MILLAU – 38 Bd de l'Ayrolle